

*Accord de libre-échange Canada—États-Unis*

Parfois les agriculteurs téléphonent aux animateurs d'émissions de lignes ouvertes et demandent pourquoi nous nous inquiétons des marchés à l'extérieur du Canada. Pourquoi ne pas appliquer les principes de la gestion de l'offre à tout le secteur agricole et nous concentrer exclusivement sur le marché intérieur? La réponse à cela est très simple, monsieur le président: la moitié de notre revenu agricole provient des exportations. Si nous n'avions pas accès à ces marchés, en toute logique, nous perdriions la moitié de nos agriculteurs. Nous dépendons de ce marché et l'Accord de libre-échange nous l'ouvre. Voilà pourquoi presque tous les éleveurs de bétail de l'Ouest et du reste du Canada sont tellement en faveur de l'Accord.

En fait, l'Association des éleveurs de bovins du Canada nous a reproché—même en tant que gouvernement qui prône le libre-échange— de ne pas avoir agi plus rapidement dans ce domaine-là. Les producteurs de porcs du Canada nous appuient sans réserve, car ils savent que nous vendons 30 p. 100 de notre production de porcs aux États-Unis. Si nous n'avions pas accès à ce marché, notre propre industrie de production du porc est menacée.

Au cours de la récente campagne électorale, j'ai visité mes colonies huttérites. Même ces gens-là ne votent pas toujours, ou pas aussi souvent qu'ils le devraient. Par tradition, la politique fédérale ne les intéresse pas outre mesure, mais cette fois-ci ce fut différent parce que ce sont des producteurs de porc. Au Manitoba, ils savent jusqu'à quel point ils dépendent du marché américain. Plus que jamais auparavant, ils sont allés voter, et ils ont voté en faveur du libre-échange parce qu'ils ont voté en faveur de leur propre survivance économique.

Durant la campagne électorale, j'ai entendu bien des gens exprimer leurs craintes à propos de l'Accord de libre-échange. Nous devons tenter autant que possible de dissiper ces craintes. Les gens déclaraient que d'une façon ou d'une autre, l'Accord mettait en péril nos programmes sociaux. Pourtant, lorsque nous demandons à l'opposition de préciser à quel endroit de l'Accord il est question des programmes sociaux, ils reconnaissent qu'il n'en est question nulle part. Comme chacun sait, les gens s'inquiétaient de ce que l'Accord menace notre régime d'assurance-maladie. Pourtant, lorsque nous demandons à l'opposition à quel endroit de l'Accord il est question de ce régime, ils conviennent qu'il n'en est question nulle part.

Les gens s'inquiétaient également de ce que l'Accord mette en péril notre identité culturelle. Pourtant, lorsque nous demandons aux députés de l'opposition de préciser quelle disposition de l'Accord de libre-échange met en péril notre identité culturelle, ils conviennent qu'il n'y en a aucune. L'opposition a parlé de la menace qui plane sur nos ressources énergétiques et sur notre aptitude à

contrôler ces ressources. Beaucoup de confusion régnait au sujet des prix. Certains de nos adversaires ont déclaré que nous ne pourrions pas vendre ces ressources à nos clients à un prix supérieur à ce que nous les vendons au Canada. Ce n'est pas vrai, monsieur le président. En fait, l'Hydro-Québec a démontré quelle est en mesure de vendre de l'électricité aux consommateurs de l'État de New York à un prix trois fois plus élevé qu'elle ne le vend aux consommateurs du Québec.

Nous, du Manitoba, avons mis en oeuvre dans le Nord, un énorme projet de développement. Nous serions bien fous d'extraire la pierre à chaux si nous ne pouvions pas écouler notre production sur le marché américain. Ce serait pure folie. Nous avons un excédent d'énergie hydro-électrique. Grâce à l'Accord de libre-échange, nous aurons de bien meilleures perspectives de nous assurer aux États-Unis des marchés à long terme pour écouler notre électricité. L'Accord de libre-échange empêchera le secteur charbonnier du Dakota Nord de s'opposer à nos exportations d'électricité vers les États-Unis en réclamant l'imposition de droits douaniers.

Qu'en est-il de la crainte si souvent exprimée qu'en période de pénurie, nous devrions vendre nos ressources aux États-Unis. Sans pouvoir protéger nos propres intérêts? Malheureusement, la mémoire nous fait parfois défaut. Bon nombre d'entre nous ont oublié qu'au début des années 70, le Canada a conclu avec d'autres pays des accords qui spécifiaient qu'en périodes de pénurie, nous partagerions le fardeau de cette pénurie selon les proportions établies dans le contrat. Supposons que le Manitoba vende 20 p. 100 de son électricité aux États-Unis et qu'il en consomme 80 p. 100. En cas de pénurie, nous avons convenu dans cette province, et je trouve cela moralement et juridiquement équitable, de faire porter le fardeau de cette pénurie proportionnellement aux pourcentages établis pendant toute la durée du contrat. Les Américains n'auraient rien accepté d'autre, et nous n'accepterions jamais non plus d'autres conditions. Nous ferions de même si nous étions les clients.

L'Accord de libre-échange est un document complexe. C'est le cas de tous les documents juridiques.

**Des voix:** Non.

**M. Clark (Brandon—Souris):** Je le crains. C'est une façon pour les juristes de s'assurer du travail. Si nous pouvions comprendre tout ce qu'ils écrivent, nous pourrions peut-être nous passer de leurs services.

**Des voix:** Oh, oh!

**Des voix:** Bravo!

**M. Clark (Brandon—Souris):** Je plaisante, bien sûr. C'est difficile de déchiffrer le jargon juridique. Ce genre de texte n'est pas agréable à lire. Je me souviens de certains textes historiques, voire de certains documents que j'ai moi-même rédigés. Ils n'étaient pas très amusants à